

Inscription : Vide grenier de Bonanech à Monclar de Quercy le dimanche 28 août 2022

REGLEMENT

Article 1 : Cette manifestation est organisée par le Comité d'Animation de Bonanech et se déroulera à l'Esplanade des Lacs le dimanche 30 août. L'accueil des exposants débute à 8h30. Le vide grenier se déroulera de 9h00 à 18 h.

Article 2 : Le vide grenier est ouvert aux particuliers et professionnels. Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballeage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus conformément à la Loi 2005-882 du 2 Août 2005 art.21 Journal officiel du 3 Août 2005.

Article 3 : Toute personne devra justifier de son identité en présentant un justificatif.

Article 4 : Ces informations seront notées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposées en préfecture, ainsi qu'à la Mairie de Monclar de Quercy.

Article 5 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique de l'arrivée des participants sur le lieu de la manifestation.

Article 6 : Dès leur arrivée, les exposants s'installeront aux places qui leur seront attribuées.

Article 7 : Les emplacements seront attribués par l'office de tourisme et ne pourront être contestés. Seuls les organisateurs seront habilités à faire des modifications si nécessaires.

Article 8 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations.

Article 10 : Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place, sous peine de poursuite pouvant entraîner une amende.

Article 11 : Toute vente autre que des objets de vide-greniers, est interdite (fruits et légumes et autres alimentaires)

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE GRENIER 28 AOUT À MONCLAR DE QUERCY

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

N° DE CARTE D'IDENTITÉ :

DÉLIVRÉE LE :

PAR LA PRÉFECTURE DE :

PROFESSIONNEL :

NUMÉRO SIRET :

CHOIX À COCHER : IMPÉRATIVEMENT

JE RÉSERVEMÈTRES X 24 LE ML À L'EXTÉRIEUR ☐ « PLEIN AIR » =

JE RÉSERVEMÈTRES X 34 ☐ **LE ML = BOULODROME (sous réserve de place disponible)**

NB : PAIEMENT OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION.

*Paiement à envoyer avec le bulletin d'inscription dûment rempli, et la copie de la pièce d'identité,
à l'adresse indiquée ci-dessous :*

*Association ATCPM (Bureau d'Information Touristique de Monclar)
 Place des Capitouls 82230 MONCLAR DE QUERCY – Tél. 05.63.30.40.39*